

## Jeux de construction et de société : misez sur la sécurité !

27/10/2025

Pour stimuler la créativité d'un enfant, le divertir ou tester ses connaissances, rien de tel qu'un jeu de construction ou de société. Voici les conseils de la DGCCRF pour vous guider dans vos achats.



### L'essentiel

- Choisissez le jouet et sa complexité technique en fonction de l'âge de l'enfant.
- Soyez vigilant concernant les pions, petites pièces, dés, etc. qui représentent un risque d'étouffement ou d'étranglement pour un enfant en bas âge.
- **Cinq réflexes sécurité avant d'acheter un jouet** : vérifiez que le jouet choisi comporte bien le marquage CE ; lisez attentivement tous les avertissements présents sur les emballages ; achetez des produits dans des magasins ou sur des sites de marques connues (n'hésitez pas à la manipuler si nécessaire) ; ne cherchez pas forcément la bonne affaire (un prix trop bas peut cacher une contrefaçon) ; choisissez des jouets adaptés à l'âge des enfants, à leurs aptitudes ou à leur niveau de compétences.

### Comment choisir un jeu de construction ?

Au moment de votre achat, ayez à l'esprit que les attentes des joueurs sont notamment liées à leur âge. Dans le cas d'un enfant, soyez conscient que selon son âge, il sera plutôt stimulé par :

- **L'aspect plus ou moins figuratif** (maisons, véhicules, robots, animaux, etc.) des premières constructions proposées ;
- **Les possibilités du jeu**, une fois monté : les petits, surtout, ont besoin de créer des formes qui servent à quelque chose ;
- **Le degré d'intégration de la technique** : moteur à partir de 8 ans, mécanismes complexes à partir de 10 ans.

### Comment choisir un jeu de société ?

De nombreux magasins (franchisés ou indépendants), spécialisés dans les articles ludiques offrent des conseils, la possibilité de tester sur place et surtout un large choix de nouveaux jeux de plateau. Cette

offre permet désormais au consommateur-joueur de choisir librement aussi bien en matière de prix que de qualité de jeu (mécanismes, thématiques, graphismes, matériel, etc.).

### Quelques conseils

- Faites votre choix en tenant surtout compte du public visé (famille, adolescent, groupe d'amis, petite enfance, etc.). A cette occasion, les professionnels ne manqueront pas de vous faire part de leurs conseils et surtout de leur retour d'expérience en la matière.
- Avant l'achat, vérifiez que les jeux peuvent être utilisés en fonction de l'âge et que la difficulté du jeu est à la portée de votre enfant.
- Attention aux pions, petits éléments, dés, etc. : un jeune enfant peut s'étouffer et s'étrangler avec ces petites pièces. Offrez aux jeunes enfants des jeux de société spécifiquement conçus pour eux.

**Les jeux destinés aux enfants de plus de trois ans doivent porter une mention d'avertissement et le logo d'exclusion d'âge.**



### Liens utiles

**Ce que dit la loi :**

- [Décret n° 2010-166 du 22 février 2010](#) relatif à la sécurité des jouets et son [arrêté d'application du 24 février 2010](#).
- [Directive européenne n° 2009/48/CE](#) relative à la sécurité des jouets entrée vigueur le 20 juillet 2011 et le 20 juillet 2013 pour les exigences spécifiques à la chimie.